

# SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mai à neuf heures trente,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 23 mai 2023, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de Réunion du port de commerce à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

### Etaients présents :

<b>Membres titulaires du Comité syndical</b>	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE	X	
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN		X
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD		X
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET	X	
M. Emmanuel ECALE		X

<b>Membres suppléants du Comité syndical</b>	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE ( <i>suppléante de Gérard PONS</i> )		X
Mme Françoise de ROFFIGNAC ( <i>suppléante de Caroline CAMPODARVE</i> )		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN ( <i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i> )		X
M. Loïc GIRARD ( <i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i> )		X
M. Lionel PACAUD ( <i>suppléant de Christophe BERTAUD</i> )	X	
M. Eric AUTHIAT ( <i>suppléant de Hervé BLANCHE</i> )		X
M. Dimitri BUISSON ( <i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i> )		X
M. Thierry LESAUVAGE ( <i>suppléant de Alain BURNET</i> )	X	
Mme Lydie DEMENE ( <i>suppléante de Emmanuel ECALE</i> )		X

<b>Autres que Membres du Comité syndical</b> (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental		X
M. Olivier TREGRET - CARO		X
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental		X
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	8
Nombre de Membres votant :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Votes Pour :	7
Votes Contre :	0
Abstention :	0

### N° 2023/20

**OBJET :** Recrutement d'un Agent Polyvalent affecté à la maintenance portuaire et à la manœuvre des écluses en Contrat de droit privé à Durée Déterminée avec possibilité d'évolution en Contrat de droit privé à Durée Indéterminée

Considérant que le Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC),

Considérant la fin de la mise à disposition au 31 août 2023 d'un agent polyvalent affecté à la maintenance portuaire et à la manœuvre des écluses,

Considérant la nécessité de prévoir le remplacement de cet agent par un agent en contrat à durée indéterminée (CDI) de droit privé à temps complet

Considérant la convention Collective Nationale des Ports et Manutention,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

#### **DECIDE :**

1°) d'approuver le recrutement d'un agent polyvalent affecté à la maintenance portuaire et à la manœuvre des écluses à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 selon les conditions suivantes :

- Contrat de droit privé à durée déterminée avec possibilité d'évolution en contrat de droit privé à durée indéterminée.
- Application de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Poste correspondant au Niveau C échelon 3 de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Temps de travail annualisé équivalent à 1461h selon le protocole de temps de travail du Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente
- Rémunération équivalente au Niveau C échelon 1 à 3 (selon expérience et compétences) de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention + primes + 13<sup>ème</sup> mois

2°) autoriser son Président à signer le contrat de travail y afférent.

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonny-Charente

Gérard PONS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gérard PONS', written over the printed name.